

DEC220411DR04

Décision portant nomination de Monsieur Frédéric CHAPELLE, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UAR3364 intitulée Ingénierie, Radioprotection, Sûreté et Démantèlement

LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC191249DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2020, de l'unité UPS3364, intitulée « Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement » ;

Vu la DEC202354DGDS du 18 décembre 2020 portant modification de typologie et recodification de certaines unités propres de service (UPS) en unités d'appui et de recherche (UAR), à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Vu la décision DEC213252INP nommant Monsieur Jean-Michel HORODYNSKI directeur de l'unité à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Gif-sur-Yvette ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Frédéric CHAPELLE, AI, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UAR3364 à compter du 01/01/2022, en remplacement de Monsieur Jean-Michel HORODYNSKI.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 17 janvier 2022

Pour le président - directeur général et
par délégation,
Le directeur d'unité
Jean-Michel HORODYNSKI

